

Paris, le 25 avril 2019

**Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations
relatives à l'Assemblée générale mixte du 16 mai 2019**

L'Assemblée générale mixte annuelle des actionnaires d'EDF se tiendra le 16 mai 2019 à 10 heures à la Salle Pleyel, 252 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

L'avis préalable de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n° 42 du 8 avril 2019. Le texte définitif des projets de résolutions qui seront soumises à l'Assemblée figure dans l'avis de convocation qui sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n° 50 du 26 avril 2019 et dont une copie est d'ores et déjà consultable sur le site de la société. Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans ces avis.

Les documents et renseignements concernant l'Assemblée générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et/ou mis en ligne sur le site de la société à l'adresse suivante : www.edf.fr/ag.